

LE RITUEL DE LA CONSÉCRATION DES ÉGLISES

C'EST un fait que depuis une quinzaine d'années les cérémonies de consécration d'églises ou d'autels se sont multipliées en France. Certes elles ont été rendues nécessaires par le fait de la reconstruction des églises détruites et par la construction de nombreux lieux de culte nouveaux. Mais jadis on se contentait de donner à l'édifice une bénédiction hâtive et, pour les autels, on trouvait suffisant d'inclure une petite pierre déjà consacrée dans l'imposante masse d'un faux autel; dans les cas très rares où l'on accomplissait la liturgie de la dédicace, c'était en toute hâte, en l'absence du peuple, pour s'acquitter matériellement d'une corvée. Actuellement au contraire, ces cérémonies réunissent de nombreux fidèles auxquels on demande une part active et auxquels on veut donner l'intelligence des rites : mentionnons seulement la dédicace de la basilique Saint-Pie X à Lourdes, qui a impressionné le pape Jean XXIII à un tel point qu'il en a parlé dans le message adressé à l'occasion du cinquantenaire du mouvement liturgique¹.

Au cours de ces cérémonies, même échelonnées sur deux jours comme nous le faisons généralement, il apparaît que le rituel est trop long, compliqué de doublets et de surcharges. C'est pourquoi la Commission pontificale de réforme liturgique de la Congrégation des Rites doit publier un Cérémonial révisé selon le désir de tous les évêques; cette publication, déjà annoncée, a été un peu retardée par certaines difficultés de détail.

Avant que ce nouveau Rituel paraisse et aussi quand il aura paru, il est et demeurera nécessaire de rechercher quelle est l'importance respective des rites nombreux que comporte la cérémonie, et par conséquent quels sont ceux qui doivent être surtout mis en valeur, mais plus encore quelle est la leçon spirituelle qui s'en dégage. Cette leçon d'ailleurs intéresse non seule-

1. Voir *La Maison-Dieu*, 59, 1959, p. 8.

ment les fidèles qui participent à la célébration de la dédicace, mais aussi le théologien qui veut savoir ce que l'Église pense de l'édifice du culte et de l'autel, et enfin l'artiste qui veut créer des œuvres exprimant cette conception authentique.

Il faut donc faire appel d'abord à l'histoire du Rituel de la dédicace, chose qui nous est facile aujourd'hui après les travaux de Mgr Duchesne², Mgr Andrieu³, dom S. Benz⁴ et du chanoine Chavasse⁵. Nous constatons que ce rituel fait la synthèse très éclectique d'usages divers, parmi lesquels dominant l'usage romain et l'usage gaulois, toujours nettement reconnaissables.

I. — HISTOIRE

L'usage romain comportait trois éléments. Le premier élément, c'est la célébration de la messe. Pas de dédicace sans messe. Mais pendant très longtemps, à Rome, on a considéré que la messe suffisait : à partir du moment où l'eucharistie avait été offerte, l'autel était consacré, l'église était dédiée : encore au temps de saint Grégoire le Grand, des dédicaces ont été accomplies par la seule célébration de la messe⁶. De cette constatation historique, nous tirerons aussitôt une conclusion pratique : quelque riche et fastueuse que soit aujourd'hui la cérémonie de la dédicace, elle ne doit pas faire oublier la messe qui en est le sommet; au lieu de la faire dire le lendemain, ou à la sauvette par un prêtre quelconque, le pontife consécrateur aura à cœur de la célébrer lui-même solennellement. D'ailleurs le lien entre la dédicace et la messe apparaîtra encore d'une autre façon dans le rituel gaulois, comme nous le verrons ci-après.

A la messe, s'est ajouté dès la fin du 4^e siècle un second élément destiné à une importance de plus en plus grande : la dépo-

2. L. DUCHESNE, *Les origines du culte chrétien*, 5^e éd., Paris, De Boccard, 1920, pp. 420-439.

3. M. ANDRIEU, *Les Ordines Romani du haut moyen âge*, t. IV, Louvain, 1956 (*Spicilegium sacrum Lovaniense*, 28), pp. 311-413.

4. S. BENZ, *Zur Beschichte der römischen Kirchweihe nach den Texten des 7. bis 9. Jahrhunderts*, dans *Enkainia, gesammelte Arbeiten zum achthundertjährigen Weihegedächtniss der Abteikirche Maria-Laach.*, Düsseldorf, Patmosverlag, 1956, pp. 62-109.

5. A. CHAVASSE, *Le sacramentaire gélasien*, Tournai, Desclée et Cie, 1958, pp. 36-56.

6. *Ibid.*, pp. 37-38; Léonien, éd. Mohlberg, n. 132; Gélasien, I, 89, 3 et 90 (Préface et *Hanc igitur*); VIGILE, *Lettre à Profuturus de Braga* (538), n. 4, P. L., 84, col. 832; S. GRÉGOIRE, *Dialogues*, 3, 30, P. L., 77, col. 288.

sition de reliques des martyrs sous l'autel que l'on consacre, déposition qui donne lieu à une fête triomphale : il y a une veillée des reliques, comme elle se pratiquait dans l'antiquité auprès des cimetières, puis les saintes dépouilles sont portées en procession avec le concours du peuple et tout le faste possible. Enfin les gestes de la déposition sont des actes funéraires : on parfume le tombeau, on y dépose des aromates (encens principalement), on scelle le sépulcre. Ces divers actes demeurent très populaires et constituent un des sommets de la cérémonie, à la condition toutefois que chaque chose soit faite avec vérité et ampleur, qu'on ait le souci d'en donner au peuple l'intelligence et qu'on lui facilite la participation. C'est d'ailleurs sous la pression spontanée du peuple que, jadis, ce rite funéraire s'est sinon instauré, du moins répandu et universalisé : à Milan, saint Ambroise s'est vu sommer par ses fidèles de trouver des corps de martyrs pour dédier la basilique Sant'Ambrogio Maggiore; il a comme par miracle trouvé les restes des saints Gervais et Protas : on les a transportés en grande pompe à la basilique de Fausta, le peuple a même voulu que la veillée se renouvelât plusieurs nuits, finalement les saints martyrs ont été conduits à la nouvelle basilique et on été ensevelis sous l'autel. Saint Ambroise constate la merveilleuse convenance qu'il y a à unir au sacrifice du Christ celui des martyrs⁷. Une telle fête eût été impossible à Rome, où les sépultures des saints ont été considérées comme inviolables tant que la civilisation romaine est demeurée vivace : mais on a tourné la difficulté en mettant sous les autels des reliques fictives ou votives, des *brandea* : un linge qui a touché le sépulcre, de la terre du cimetière ou autre; les autels peuvent devenir ainsi comme des tombeaux votifs des saints, des monuments imitant en petit les monuments funéraires⁸.

Enfin, avec la messe et la sépulture des reliques, apparaît tardivement un troisième élément du rituel romain de la dédicace, précaire certes puisqu'il n'interviendra alors que dans certaines circonstances : une aspersion d'eau exorcisée. Il semble qu'on ne la pratiquât que dans le cas où un temple païen était transformé en église chrétienne : c'était alors le signe du changement d'affectation de l'édifice, une purification rendue nécessaire parce que le culte des idoles est *pompa diaboli*⁹.

Il n'y a pas eu d'autre rite de dédicace à Rome tant que la

7. S. AMBROISE, *Lettre 22 à sa sœur Marcellina*, P. L., 16, col. 1019-1026; M. ANDRIEU, *op. cit.*, pp. 367-368.

8. M. ANDRIEU, *op. cit.*, pp. 361-376.

9. VIGILE, *ibid.*; S. GRÉGOIRE, *Registrum*, lib. 11, ep. 56, éd. Ewald, t. II, p. 331.

liturgie de cette ville a conservé sa pureté. Ce ne serait pas ici le lieu de démontrer que les *Ordines Romani* considérés comme authentiquement romains ont subi des interpolations et sont contaminés par l'usage gaulois.

Car à côté de l'usage romain, l'usage gaulois représente une conception toute différente du rituel de la dédicace. Certes, il comporte la messe, comme l'usage romain; il comporte aussi l'ensevelissement des reliques. Mais tout cela est précédé de la consécration de l'autel et de l'église. M. Chavasse¹⁰ a bien montré que le plus ancien rituel gaulois de la dédicace nous a été conservé dans le sacramentaire d'Angoulême¹¹; bien que la composition de ce sacramentaire soit de l'époque de Pépin le Bref au moins, il renferme en effet des éléments plus anciens. Selon ce rituel, l'évêque avec ses clercs entre, au chant d'une litanie, dans l'église vide. Puis, il bénit un mélange d'eau et de vin avec lequel il fait l'aspersion de l'édifice puis de l'autel, mélange d'eau et de vin qui risque fort d'avoir été importé de Byzance¹². Ensuite l'évêque prononce sur l'autel une prière de bénédiction, toujours utilisée au Pontifical : *Deus omnipotens, in cujus honore...* Il fait avec le saint chrême cinq onctions sur l'autel et un certain nombre sur les murs de l'église, après quoi il bénit les linges et les vases sacrés. L'autel est alors revêtu de ses nappes et l'on allume les lumières. C'est donc, selon la juste remarque de Mgr Duchesne¹³, comme une reproduction de l'initiation chrétienne : l'autel, comme le catéchumène, est lavé par l'eau, oint de l'huile parfumée, revêtu de vêtements blancs, illuminé : la messe, qui achève l'initiation, est donc exigée comme le terme de ce mouvement. Mais avant la messe on va chercher les reliques, qui sont apportées avec le concours de tout le peuple et placées sous l'autel¹⁴.

A ce rituel, décrit dans l'*Ordo* que nous a conservé le sacramentaire d'Angoulême, s'ajoutent d'autres rites, décrits par le *Missale Francorum*, que nous pratiquons toujours et qui ont même reçu un plus grand développement par la suite :

Ponis super cornua altaris digito tuo vinum cum aqua mixtum

10. A. CHAVASSE, *op. cit.*, p. 42.

11. F° 140; n. 2020 et suiv. dans l'éd. P. Cagin, *Le sacramentaire gélasien d'Angoulême*, Angoulême, Société historique et archéologique de la Charente, 1919.

12. M. ANDRIEU, *op. cit.*, p. 323.

13. L. DUCHESNE, *op. cit.*, p. 435.

14. Témoignage dans le même sens de GRÉGOIRE DE TOURS, *In gloria confessorum* 20; éd. W. Arndt et B. Krusch (*Monumenta Germaniae historica*), t. II, pp. 759-760.

*et aspergis altare septem vicibus, relicum autem fundes ad basem et offeres incensum super altare, odorem suavissimum Domino*¹⁵.

On reconnaît là, presque mot à mot, la description de la cérémonie pratiquée par Moïse dans Exode, 29, 12-18 (selon le texte de la Vulgate) et Lévitique, 8, 11. La seule différence, c'est que les aspersiones sont faites, non avec du sang mais avec le mélange de vin et d'eau. C'est donc du rituel de l'Ancien Testament que proviennent les gestes d'aspersion de l'autel, l'effusion de tout ce qui reste de l'eau grégorienne à la base et la combustion de l'encens sur l'autel.

L'Ordo 41 selon l'édition de Mgr Andrieu¹⁶, document contemporain de Pépin le Bref, montre que ce rituel gaulois a évolué dans une double direction. Tout d'abord, il s'est accru d'usages empruntés un peu partout, car les liturgistes des Gaules étaient fort éclectiques. C'est ainsi que l'Irlande a fourni sans doute le geste de l'évêque frappant à la porte avant d'entrer et celui de l'alphabet tracé sur le sol avec le bâton pastoral¹⁷; au mélange de vin et d'eau, d'origine byzantine, s'ajoutent désormais encore du sel et des cendres; les aspersiones, les onctions, les encensements deviennent de plus en plus nombreux et compliqués. Mais à côté de ces surcharges, que les siècles suivants ne feront qu'aggraver, notons une autre tendance, celle-ci excellente et qui constitue un enrichissement décisif : la cérémonie est prise désormais tout entière dans une psalmodie presque continue, un service de psaumes dont les refrains soulignent et parfois approfondissent le sens des gestes.

Il a suffi aux réformateurs francs de mêler ensemble les deux rituels romain et gaulois, tels qu'ils étaient devenus à la suite de leur évolution propre, pour constituer la base du rituel moderne, pour le meilleur et pour le pire. Vers 825, à Metz, nous voyons pour la première fois apparaître une triple lustration extérieure, avec le triple dialogue échangé entre l'évêque et un clerc enfermé à l'intérieur¹⁸. Plus tard, le pontifical de Mayence¹⁹, puis celui de Durand de Mende²⁰ multiplieront les formulaires

15. *Missale Francorum*, éd. L. K. Mohlberg, n. 57-58.

16. M. ANDRIEU, *op. cit.*, pp. 339-347.

17. *Ibid.*, pp. 319-320.

18. Sacramentaire de Drogon, dans J. B. PELT, *Études sur la cathédrale de Metz, La liturgie*, t. I, Metz, 1937, pp. 92-94.

19. Voir les n. 33-45 de la description faite par C. VOGEL, dans *Revue des sciences religieuses* 32, 1958, pp. 128-129.

20. M. ANDRIEU, *Le Pontifical romain au moyen âge*, t. III, Città del Vaticano, 1940 (*Studi e testi*, 88), pp. 455-478.

et hélas aussi les doublets et les surcharges : sachons-leur gré cependant de nous avoir aussi conservé quelques chants remarquables du rituel wisigothique²¹.

II. — SIGNIFICATION

Tel qu'il nous est parvenu ainsi après des siècles, le cérémonial de la dédicace a donc besoin, répétons-le, d'une épuration et d'une simplification. Mais ne nous laissons pas arrêter par cette pénible impression. Par-delà les doublets et la surcharge, la dédicace selon le Pontifical romain constitue une admirable pédagogie que la réforme annoncée devra non pas estomper, ni à plus forte raison détruire, mais au contraire mettre en valeur. Cette pédagogie n'apparaît pas toujours à une simple étude livresque des textes : elle se découvre dans la célébration même, lorsqu'un peuple est présent, chante, agit, est guidé par un bon commentateur.

Tout d'abord, ce qui apparaît, c'est que, à la différence de tant d'autres actions liturgiques, les signes y sont accomplis avec opulence. Au lieu de se contenter de tracer des croix avec le pouce légèrement imbibé de saint chrême, on verse sur l'autel l'huile à profusion, refaisant le geste de Jacob. Au lieu de promener rapidement un encensoir contenant quelque charbon chimique presque éteint sur lequel on a déposé une vague poussière qui ne fume pas et n'émet aucun parfum, l'encens est entassé sur l'autel où il brûle à loisir et complètement, tandis que l'on fait sans cesse le tour entier de l'autel avec des encensoirs. De cette façon les gestes familiers de la liturgie reprennent vie et signification.

Ces gestes sont accomplis sur un autel de pierre, sur des murs, sur un espace matériel dont chants et prières nous invitent à dépasser toujours l'aspect et même la réalité, parce qu'ils ne sont que des signes. Dans la mesure où ces chants redeviennent populaires et où ces prières sont soulignées par le commentateur, quelques grands thèmes se dégagent qui frappent profondément les fidèles, comme on peut en faire l'expérience en causant avec eux et en leur demandant leurs impressions.

Nous avons déjà signalé plus haut un aspect très populaire

21. Notamment l'antienne *Unxit te Deus* et le répons *Induit te* dont il sera question dans la suite de cet article; — *Antifonario de León*, f° 267 verso et recto (transcription dans l'éd. L. Brou et J. Vives, t. I^{er}, Barcelona-Madrid, 1959 (*Monumenta Hispaniae sacra*, serie liturgica, vol. 5, 1), p. 443.

de la cérémonie qui en est comme l'apogée : le triomphe et la sépulture des martyrs. La liturgie associe toujours l'Église du ciel à celle de la terre dans la célébration; peut-être à aucun moment ce lien n'apparaît aussi étroit : les saints sont présents par leurs reliques à l'assemblée de prières; le sacrifice des martyrs continue le sacrifice du Christ avec lequel il ne fait qu'un : le triomphe de la procession n'est qu'un pâle reflet de la gloire du ciel, revanche des humiliations et des épreuves. Il faudrait y ajouter aussi l'évocation fréquente, provoquée par le texte de l'Apocalypse, des anges qui offrent en présence du trône de Dieu l'encens des prières des saints.

Un autre moment de grande joie et de prière populaire c'est le chant du *Lauda Jerusalem* pendant l'onction des murs de l'édifice. C'est alors surtout que se dégage bien la signification du lieu sacré, comme d'ailleurs dans les hymnes de l'office : cette maison, que l'on a voulu belle, est l'image, le signe de l'Église qu'elle doit rassembler, Jérusalem venue d'en-haut, faite de pierres vivantes, bâtie à coup d'épreuves, fondée sur les Apôtres et les Prophètes, et surtout sur le roc qu'est le Christ. L'Église, rassemblement des hommes venant de partout, de toute race et de tout pays, voilà ce que chantent le répons *Fundata*, le psaume 86, *Fundamenta*, le répons *Plateae tuae*, le psaume 67, *Exsurgat*. Il est bien dommage que les vicissitudes des compilations du Pontifical aient relégué en troisième place au point qu'il ne se chante pas l'admirable répons de l'Antiphonaire de León *Induit te Dominus* avec le verset *Nationes e longinquo ad te venient*. En outre, la cérémonie suscite par beaucoup de ses oraisons, un élan missionnaire qui trouve son expression la plus nette avec l'ultime encensement : « *Omnis terra adoret te Deus et psallat tibi.* » Planter un nouveau lieu de culte est (ou devrait être) le signe qu'une nouvelle étape vient d'être franchie dans l'évangélisation du monde. Le temple de Dieu, ce ne sont pas les murs de pierre ou de brique, mais les hommes sanctifiés par l'Esprit-Saint :

Deus qui ex omnium COAPTATIONE sanctorum aeternum majestati tuae condis habitaculum, da aedificationi tuae incrementa caelestia ²².

De la même façon, se dégage la vraie signification de l'autel à la vue de tant de gestes qu'on accomplit sur lui avec l'eau, l'huile, l'encens et à l'audition des chants et prières du célé-

22. *Coaptatione* est le texte original, édulcoré dans le Pontifical romain en *cohabitatione*. Souhaitons qu'on revienne à la formule authentique plus conforme au donné du Nouveau Testament.

brant. Nous avons relevé déjà la frappante analogie avec l'initiation chrétienne. Il y a beaucoup plus, car l'autel est destiné à être un symbole du Christ, comme l'est le cierge pascal durant la veillée pascale, mais avec encore plus de richesse de signification, et surtout de façon permanente.

Les cinq croix gravées sur la pierre suggèrent les plaies glorieuses du Seigneur, surtout lorsque brûle sur elles la flamme des grains d'encens embrasés. Les onctions nous élèvent à la méditation de l'onction du Christ, surtout avec le psaume 44 et l'antienne *Unxit te Deus*. La pierre de l'autel évoque « la pierre angulaire » du psaume 117 et de la catéchèse apostolique — le thème est rappelé par l'oraison qui accompagne la seconde lustration extérieure de l'Église. Enfin l'autel est destiné à rappeler le sacrifice accompli par le Christ sur la Croix, et par là à faire mieux comprendre la vraie nature de l'eucharistie qui se célèbre sur sa table : c'est en ce sens que de nombreuses prières égrènent les souvenirs des sacrifices et des autels des patriarches, particulièrement la seconde préface consécratoire qui nous vient du Pontifical mayençais du 10^e siècle. Et de même que le feu du ciel est venu sur l'autel dressé par le prophète Élie pour y consumer son offrande, de même le feu de l'Esprit-Saint descendra sur les offrandes de la messe pour les changer au Corps et au Sang du Christ.

Mais il faut convenir que lorsque les prières et les actions du Pontifical se réfèrent aux autels de l'Ancien Testament, ce n'est pas sans une certaine ambiguïté. Utilisant les gestes de l'Exode, on pourrait laisser croire que l'autel que l'on dédie est comme celui de Moïse; il est même question des vœux et des offrandes que les fidèles viendront présenter, en des formules qui ont une saveur assez judaïque; généralement gallicanes ou médiévales, bon nombre de ces formules disparaîtront-elles lors de la réforme du Pontifical ? Elles prouvent la difficulté qu'il y a à demeurer dans la ligne stricte de l'économie chrétienne et à ne pas allégoriser les souvenirs du Lévitique.

Il en est de même pour le souvenir du temple de Salomon, évoqué fréquemment dans la cérémonie. Il est certes très valable d'appliquer à l'édifice chrétien la promesse faite par Dieu au temple : « *Et erit nomen meum ibi.* » Car c'est bien une maison de prière où l'on sert le Seigneur, où on le loue, où l'on invoque son nom; cependant ce n'est pas le lieu qui cause l'efficacité de ces prières : c'est le fait que l'Église s'y réunit pour prier, l'Église dont la voix est celle de l'Épouse chère aux oreilles de son Époux divin.

De la même façon encore faut-il entendre les formules qui parlent de l'édifice du culte comme maison de Dieu. Le Nouveau

Testament nous met en garde contre une conception païenne et même contre la conception juive d'avant l'exil de l'habitation de Dieu dans le temple. Le Seigneur ne peut être circonscrit par une demeure faite de main d'homme; le seul temple de l'économie nouvelle c'est le corps du Christ : son corps de chair d'abord, né de Marie, son corps mystique ensuite. Cependant il est bien vrai que dans l'édifice consacré au culte nous rencontrons Dieu : selon la doctrine de Pie XII dans *Mediator Dei*, le Christ est présent d'abord parce qu'il a promis d'être là où plusieurs sont réunis en son nom; il est présent par sa Parole que l'on proclame; il agit par les sacrements; il est présent par le sacerdoce du président; enfin il se rend présent substantiellement par l'eucharistie²³. On peut donc reprendre en toute vérité les textes de l'Ancien Testament qui expriment l'expérience de la rencontre de Dieu, et c'est pour cela que revient si souvent (six fois au cours de la cérémonie) le souvenir de Jacob à Béthel (Gen., 28) : *Erexit Jacob lapidem in titulum... Terribilis est locus iste... Vere locus iste sanctus est, et ego nesciebam...* Et de même peut-on chanter les psaumes de l'amour du temple : 83, *Quam dilecta tabernacula tua*, ou 25 : *Domine dilexi decorem domus tuae*. Et aussi rappeler la visite de Jésus dans la maison du publicain Zachée. « Maison de Dieu et porte du ciel », *domus Dei et porta coeli*, l'édifice du culte l'est de façon toute nouvelle, mais véritable par la célébration liturgique du nouveau peuple de Dieu avec ses sacrements. Au moment de l'offertoire de la messe de la dédicace nous chanterons la prière faite par David au moment où il proclame roi son fils Salomon; le temple n'est encore qu'un projet pour lequel il donne toutes ses richesses : c'est le peuple assemblé qui fait l'objet de sa joie et de sa prière :

Seigneur Dieu, dans la simplicité de mon âme, je t'ai fait avec joie l'offrande de tout, et j'ai eu le grand bonheur de voir tout ton peuple ici assemblé. O Dieu d'Israël, conserve cette fidélité.

L'offrande de tout : en chantant cela, les chrétiens du 8^e siècle défilaient vers l'autel où allait se célébrer la messe pour la première fois et apportaient du pain et du vin. Cette démarche suffit pour changer complètement la signification de la prière, ou plu-

23. Encyclique *Mediator Dei*, n. 20 dans l'éd. Roguet, Éd. du Vitrail, 1948; — mais nous ajoutons la présence du Christ par sa Parole que l'on proclame, que l'encyclique ne mentionne pas; sur ce dernier point la tradition liturgique est cependant explicite : P. JOURNAL, dans *Parole de Dieu et liturgie* (Congrès de Strasbourg), Éd. du Cerf, 1958 (*Lex Orandi*, 25), pp. 42 et suiv.

tôt pour lui donner la plénitude de sens que David ne pouvait qu'entrevoir dans l'espérance de son lignage lointain. Ce simple détail nous montre combien il est nécessaire, pour interpréter les rites, de les vivre dans leur mouvement, dans le déroulement de l'action.

S'il est légitime de souhaiter une réforme du rituel de la dédicace, il est donc encore plus important et urgent d'en découvrir les richesses spirituelles et pastorales déjà dans son état actuel. Heureux ceux qui ont étudié l'histoire des rites et fait l'analyse savoureuse des textes, mais plus heureux encore ceux qui ont pu en diriger le déroulement, y faire les monitions au peuple. Seul même celui qui l'a présidée pourrait en parler de façon adéquate...

AIMÉ-GEORGES MARTIMORT.